

Bachelier en chimie

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS			
Tél :	Fax :	Mail :	
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS			
Tél : +32 (0) 65 40 41 46	Fax : +32 (0) 65 40 41 56	Mail : tech.mons@helha.be	

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

3B SCIENCES SOCIALES ET COMMUNICATION			
Code	TEHI3B01HIM	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Jean-Claude KNOPS (jean-claude.knops@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

- Cette unité d'enseignement "Sciences Sociales et Communication" fait partie du cursus du bloc 3 des études de bachelier en Chimie.
- Elle vise à apporter à l'étudiant, de manière complémentaire à la formation professionnelle qu'il a reçue dans le domaine de la chimie, un complément social indispensable au seuil de sa future insertion socio-professionnelle.
- Dans cette perspective, il sera donné à l'étudiant des outils pour mener une démarche de candidature d'emploi, pour comprendre les relations collectives de travail dans l'entreprise, pour aborder la complexité des logiques relationnelles dans les groupes de travail, pour reconnaître le rôle de la culture d'entreprise et pour cerner le sens de la rémunération du travail dans les entreprises.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer et informer**

- 1.1 Choisir et utiliser les moyens d'informations et de communication adaptés
- 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat

Compétence 3 **S'engager dans une démarche de développement professionnel**

- 3.2 S'informer et s'inscrire dans une démarche de formation permanente
- 3.3 Développer une pensée critique

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable, à travers la clarté, la cohérence et la précision des propos rédigés,

- d'utiliser les principes de la communication lors d'une procédure de recrutement
- d'identifier les erreurs commises dans l'adressage d'un envoi, dans la rédaction d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae
- d'expliquer l'importance de la communication lors de tout entretien de recrutement
- de maîtriser les grands principes des relations collectives de travail dans notre pays
- de caractériser une situation conflictuelle sur le terrain professionnel et de développer une approche en matière de communication pour sa résolution

- de décrire la notion de culture d'entreprise ainsi que le rôle de la rémunération dans l'entreprise

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEHI3B01HIMA Sciences sociales

24 h / 2 C

Contenu

La communication appliquée à l'insertion socio-professionnelle

- Approche du processus de communication
- Modalités de réalisation d'un curriculum vitae en vue de l'obtention d'un emploi
- Modalités de réalisation d'une lettre de motivation en vue de l'obtention d'un emploi
- Eléments relatifs à l'entretien en vue de l'obtention d'un emploi

Le travail dans sa dimension sociale

- Relations collectives de travail
- Gestion de conflits et modalités de résolution
- La culture d'entreprise aujourd'hui
- La problématique de la rémunération du travail

Concepts-clés de l'activité d'apprentissage « Sciences Sociales et Communication » :

Emetteur / Récepteur / Code / Canal / Feed-back / Redondance / Bruit / Filtrage / Rubrique / Lettre de motivation / Lettre d'accompagnement / Adressage / Concertation sociale / Niveau de la branche ou du secteur d'activités / AIP / Convention Collective de Travail / Groupe des dix / CSC / FGTB / CGSLB / FEB / UCM / Conseil National du Travail / Commissions Paritaires / Conseil d'Entreprise / Comité pour la Prévention et la Protection au Travail / Essenscia / Elections sociales / Délégation syndicale / Qualification / Compétence / Traits de personnalité / Types de personnalité / Typologie / Groupe / Equipe / Réseaux de communication / Conflit / Pouvoir / Autorité / Influence / Manipulation / Leadership / Culture d'entreprise / ...

Démarches d'apprentissage

- En mode présentiel, le cours
 - sera donné de manière magistrale et
 - intégrera une démarche interactive s'appuyant sur de nombreux exemples corrigés et commentés.
- En mode distanciel (celui qui a été retenu initialement en ce début d'année académique), le cours
 - sera donné en direct via Teams,
 - comprendra l'exposé de la matière du jour ainsi que l'utilisation ponctuelle de l'une ou l'autre forme de support (par exemple, power-point et/ou texte-document et/ou capsule vidéo) et
 - encouragera l'échange d'avis, de réactions en lien avec la matière traitée.

Dispositifs d'aide à la réussite

- En mode présentiel,
 - insister sur la présence et la participation au cours,
 - procéder en classe à des corrections collectives de CV et de lettres de motivation,
 - communiquer une liste de questions comptant pour 40% des points de l'examen écrit,
 - pouvoir consulter sa copie d'examen après chaque période d'examens (Q1 et Q3) concernée par l'Activité d'Apprentissage.
- En mode distanciel (celui qui a été retenu initialement en ce début d'année académique),
 - insister sur la présence et la participation au cours,
 - commenter, via Teams, des corrections collectives de CV et de lettres de motivation,
 - communiquer une liste de questions comptant pour 40% des points de l'examen écrit,
 - pouvoir consulter sa copie d'examen après chaque période d'examens (Q1 et Q3) concernée par l'Activité d'Apprentissage.

Ouvrages de référence

- Arrivé, J-Y., (2011), Les 50 règles d'or de l'entretien d'embauche, Espagne, Ed. Larousse, Coll. Les mini Larousse
- Cardon, A., (1992), Profils d'équipes et cultures d'entreprises, Les éditions d'organisation
- Moyson, R., (1997), Communiquer dans l'entreprise et dans la vie – Négociation, collaboration, tolérance, Paris, Bruxelles, Ed. De Boeck & Larcier s.a., Coll. Le management en pratique
- Noyé, D., (2009), Gérer les conflits – De l'affrontement à la coopération, France, Paris, Ed. Insep Consulting
- Vendramin, P., Valenduc, G., (2000), L'avenir du travail dans la société de l'information – Enjeux individuels et collectifs, Ed. L'Harmattan, Coll. Logiques sociales
- Verly, J., (1999), Les rouages de l'emploi – Relations collectives de travail et protection sociale, Ed. BruylantAcademia

Supports

- Notes de cours déposées sur Moodle Connected après chaque partie de cours terminée
- Liste de questions comptant pour 40% des points de l'examen écrit
- Autres supports éventuels

4. Modalités d'évaluation

Principe

- En mode présentiel, l'évaluation sera un examen écrit à livre fermé.
- En mode distanciel (celui qui a été retenu initialement en ce début d'année académique), l'évaluation sera un Take Home Exam ou Examen à livre ouvert.
- En mode présentiel comme en mode distanciel, l'évaluation portera sur la matière du cours et visera à vérifier, à travers la clarté, la cohérence et la précision des propos rédigés, certaines capacités parmi celles reprises ci-dessous :
 - développer les éléments intervenant dans un processus de communication,
 - identifier les erreurs commises dans l'adressage d'un envoi, dans la rédaction d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae,
 - démontrer l'intérêt d'une démarche communicationnelle lors d'un entretien de recrutement,
 - expliquer les principes, acteurs, institutions et outils de la concertation sociale,
 - caractériser une situation conflictuelle.
 - décrire la culture d'entreprise ainsi que le rôle de la rémunération dans l'entreprise
- L'examen sera constitué, pour 40% des points, d'une ou de plusieurs questions provenant d'une liste portant sur certains éléments de la matière du cours.
- Les 60% restants seront constitués par une ou des questions portant sur la matière non couverte par la liste mentionnée ci-dessus.
- Les modalités d'évaluation sont les mêmes en 1ère session (Q1) qu'en 2de session (Q3).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv				Trv	
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Exception :

- D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Certificat médical :

- En cas de certificat médical lors de la 1ère session (Q1), l'étudiant concerné devra représenter l'examen dans cette UE lors de la 2de session (Q3), selon les mêmes modalités d'évaluation que celles fixées lors de la 1ère session (Q1).
 - La remise d'un certificat médical durant la 1ère session d'examens (Q1) justifie officiellement, et donc administrativement, l'absence de l'étudiant concerné à l'examen; toutefois, le CM ne lui ouvre aucun droit à pouvoir présenter cet examen à un autre moment durant la période d'examens en cours.
 - Néanmoins, s'il s'avère possible pour l'étudiant, à l'expiration de son certificat médical, de reprendre la session d'examens en cours, il peut demander à l'enseignant d'organiser, durant cette même session et dans la mesure des possibilités d'organisation tant de l'étudiant que de l'enseignant, un examen respectant les modalités de référence.
- Lors de la 2de session (Q3), si l'étudiant est absent à l'examen pour cause de certificat médical, la mention CM sera renseignée.

PP ou PR :

- En 1ère session (Q1), l'étudiant qui ne se présente pas à l'examen ou qui demande une note de présence se verra attribuer la note PP ou PR. Il conserve néanmoins le droit de présenter l'examen dans cette UE en 2de session (Q3), selon les mêmes modalités d'examen que celles fixées lors de la période d'examen initiale (Q1).
- Lors de la 2de session (Q3), l'étudiant qui ne se présente pas à l'examen ou qui demande une note de présence se verra attribuer la note PP ou PR.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).